

EMBARGO

Le contenu du Rapport ne doit pas être cité ni résumé dans la presse, à la radio, à la télévision ou par les médias électroniques avant le **25 novembre 2010, 17 heures TU.**

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE
ET LE DÉVELOPPEMENT

Genève

**RAPPORT 2010 SUR LES PAYS
LES MOINS AVANCÉS**

*Vers une nouvelle architecture internationale
du développement pour les PMA*

APERÇU GÉNÉRAL

**du Secrétaire général
de la CNUCED**

NATIONS UNIES

New York et Genève, 2010

UNCTAD/LDC/2010 (Overview)
GE.10-52115 (F) 031110 051110

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le terme «dollar» désigne ici le dollar des États-Unis.

Le texte de la présente publication peut être cité ou reproduit sans autorisation, sous réserve qu'il soit fait mention de ladite publication et de sa cote et qu'un justificatif soit adressé au secrétariat de la CNUCED.

L'aperçu général est également publié dans le Rapport 2010 sur les pays les moins avancés (UNCTAD/LDC/2010, numéro de vente: F.10.II.D.5).

UNCTAD/LDC/2010 (Overview)

L'aperçu général est aussi disponible sur Internet, dans les six langues officielles de l'ONU, à l'adresse suivante: www.unctad.org/ldcr.

APERÇU GÉNÉRAL

Introduction

Au cours des trente dernières années, les PMA ont suivi une stratégie de développement dont l'objectif était de libérer la puissance créatrice des mécanismes de marché en réduisant le rôle de l'État dans le processus de développement. Pendant les vingt premières années, cette stratégie n'a guère semblé fonctionner. Cependant, au début du millénaire, à la faveur de l'émergence de nouveaux moteurs de croissance en Asie et de l'évolution favorable des termes de l'échange, la croissance économique a commencé à s'accélérer. Certains observateurs ont attribué ce phénomène aux réformes de marché qu'un certain nombre de PMA avait menées, tandis que d'autres nourrissaient des craintes quant aux caractéristiques de la croissance de ces pays. La flambée des prix des produits de base, parfois causée par des investissements spéculatifs, l'annulation de la dette, l'augmentation des flux d'aide, les envois de fonds des travailleurs migrants et l'investissement étranger direct (IED) semblaient vulnérables à un ralentissement économique mondial. Le fait que la croissance ne se traduisait pas par une amélioration des conditions de vie de la population inquiétait aussi. Lorsque les prix des produits de base ont brusquement chuté à la fin de 2008, annonçant une récession de l'économie mondiale, de nombreux PMA ont enregistré un ralentissement brutal, qui a eu de graves conséquences sociales. Cela démontrait que s'ils créaient des richesses, les marchés avaient aussi un pouvoir destructeur.

Comme il est expliqué dans les précédents *Rapports sur les PMA*, ces pays conservent une place marginale dans l'économie mondiale en raison de leurs faiblesses structurelles et de leurs modalités d'intégration dans l'économie mondiale. Si ces deux aspects ne sont pas traités directement, les PMA continueront d'occuper une place marginale et d'être vulnérables aux chocs et aux facteurs extérieurs. Malheureusement, les mesures internationales d'appui dont ils bénéficient ne remédient dans les faits ni à leurs faiblesses structurelles ni aux modalités de leurs interactions avec le système économique mondial. Il n'est donc guère surprenant qu'au cours des trente dernières années, seuls deux pays soient parvenus à sortir de la catégorie des

PMA et que, dans le même temps, le nombre de pays figurant a doublé dans cette catégorie ait été multiplié par deux.

Le message fondamental qui ressort du présent Rapport est que pour accélérer le développement et la réduction de la pauvreté dans les PMA, il faut non seulement améliorer les mécanismes internationaux d'appui qui leur sont spécialement destinés, mais aussi mettre en place une nouvelle architecture internationale du développement pour ces pays. Cette architecture consiste en un nouvel ensemble d'institutions, de règles et de normes officielles et non officielles – comprenant des incitations, des principes et des processus – qui façonneraient des relations économiques internationales propres à favoriser un développement soutenu et équitable dans les PMA. Cela passe par la réforme des régimes économiques mondiaux qui influent directement sur le développement et la réduction de la pauvreté dans ces pays, ainsi que par la conception d'une nouvelle génération de mécanismes internationaux d'appui spécialement destinés aux PMA qui remédieraient à leurs contraintes et vulnérabilités structurelles propres. En outre, compte tenu de l'importance croissante du commerce, de l'IED, des financements publics et des échanges de connaissances entre les pays du Sud, la coopération Sud-Sud pour le développement, aussi bien à l'intérieur des régions concernées qu'entre les PMA et les grands pays en développement à croissance rapide, devrait jouer un rôle important dans la nouvelle architecture proposée. Elle devrait aussi reposer sur des mécanismes internationaux d'appui aux PMA.

Le Rapport propose de fonder cette architecture sur cinq éléments, à savoir: les ressources financières, le commerce, les produits de base, la technologie, ainsi que l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation. Actuellement, l'aide aux PMA est essentiellement axée sur le commerce. Le Rapport milite en faveur de formes nouvelles et supplémentaires d'assistance financière destinées à favoriser la mobilisation des ressources intérieures et l'apparition d'une dynamique entre le profit et l'investissement associant le secteur privé. La technologie et les produits de base, domaines actuellement négligés, devraient constituer les éléments fondamentaux de cette nouvelle architecture pour les PMA. L'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation devraient aussi être considérées comme une nouvelle priorité. Les partenaires de développement doivent non seulement accroître la cohérence entre les différents domaines de l'architecture

internationale, en particulier entre le commerce et les ressources financières, mais aussi respecter leur engagement de veiller à ce que les intérêts des PMA eux-mêmes soient pris en compte dans ces domaines.

Dans le présent Rapport, l'expression «mécanisme international d'appui» est préférée à «mesure internationale d'appui» afin de faire passer l'idée que, pour apporter un appui international aux PMA, il faut aussi, au-delà de l'élaboration de nouvelles mesures, veiller à mettre en place les moyens financiers et institutionnels permettant d'appliquer ces mesures. Il ressort du présent Rapport que la contribution au développement des actuelles mesures internationales d'appui a été plus largement symbolique que concrète. Ces mesures ne remédient pas aux faiblesses structurelles des PMA. Cela tient en partie à la manière dont elles sont conçues – elles comportent souvent des exclusions qui réduisent les avantages commerciaux concédés – et au caractère inadéquat ou inapproprié des mécanismes institutionnels et des moyens de financement prévus pour leur application. En outre, elles font l'objet d'interprétations différentes. Le Rapport préconise la mise en place d'une nouvelle génération de mécanismes internationaux d'appui destinés spécialement aux PMA, qui devrait être soutenue par des ressources, notamment des ressources financières, des institutions, des cadres directifs et des entités administratives. Cette nouvelle génération de mécanismes internationaux d'appui ne devrait plus être axée uniquement sur le commerce et en particulier sur l'accès aux marchés; elle devrait aussi promouvoir le développement des capacités productives dans les PMA. Ce n'est qu'à cette condition que les mécanismes en question pourront être mis en place et remédier aux faiblesses et vulnérabilités structurelles propres à l'économie actuelle des PMA, notamment: l'insuffisance des ressources humaines, la médiocrité des infrastructures matérielles, la faiblesse des capacités technologiques, la dépendance excessive à l'égard de sources extérieures de croissance, la part modeste des articles manufacturés dans le PIB et un endettement élevé.

Même si la mise en place de nouveaux mécanismes d'appui aux PMA est une condition essentielle, elle n'est pas suffisante. Ces mécanismes doivent s'inscrire dans un cadre général de règles, de normes, de principes, de pratiques et de conventions qui régissent les relations économiques commerciales internationales de tous les pays en développement, notamment les PMA et les sous-catégories de pays en

développement (telles que les «pays à faible revenu», les «pays pauvres fortement endettés», et les «États fragiles») qui recourent plus ou moins la catégorie des PMA. Ce cadre général se caractérise, par exemple, par la très faible gouvernance mondiale régissant les flux financiers privés, des principes stricts en matière d'aide et d'allègement de la dette, la pratique actuellement admise des subventions agricoles dans les pays riches et un régime de droits de propriété intellectuelle de plus en plus strict pour les pays en développement. Parallèlement, il n'existe aucun régime qui régit les produits de base au niveau international ou qui encourage le transfert de technologie. À tous ces facteurs s'ajoute un environnement mondial qui n'est pas propice à un développement durable et équitable. Compte tenu des lacunes qui existent dans la conception et la mise en œuvre des mesures internationales d'appui aux PMA, ces régimes généraux influent désormais davantage sur le développement et la réduction de la pauvreté que les mesures spéciales. Des réformes systémiques plus larges s'imposent donc et les mécanismes internationaux d'appui ne seront efficaces que s'ils s'inscrivent dans un cadre directif plus général constitué par la nouvelle architecture internationale du développement pour les PMA.

Les objectifs de la nouvelle architecture proposée sont les suivants: a) inverser le processus de marginalisation des PMA dans l'économie mondiale et soutenir leurs efforts de rattrapage; b) contribuer à une croissance économique accélérée et soutenue qui améliore les conditions de vie générales de l'ensemble de la population; et c) aider ces pays à sortir de la catégorie des PMA. Le Rapport fait valoir que ces objectifs peuvent être atteints si l'on s'oriente vers un nouveau modèle de développement plus équitable dans les PMA. À cette fin, l'État doit jouer un rôle développementiste en créant des conditions favorables à l'accumulation de capital, au progrès technologique et à la transformation structurelle, ainsi qu'à la création d'emplois productifs, qui est la clef d'une réduction notable de la pauvreté dans ces pays.

Au cours des dix dernières années, et en particulier depuis la crise financière économique mondiale, on a assisté à une réorientation sensible de la conception du développement qui s'est accompagnée de la recherche croissante d'un nouveau paradigme du développement succédant au consensus de Washington. La nouvelle architecture internationale du développement est fondée sur un nouveau paradigme

du développement élaboré par la CNUCED, dans lequel la priorité est donnée au développement des capacités productives. Elle promeut un modèle de développement économique hybride reposant sur l'association harmonieuse des domaines et des intérêts privés et publics. Au lendemain de la crise financière mondiale, qui a clairement illustré les dangers de la dépendance à l'égard des mécanismes de marché, le besoin de s'écarter du dogmatisme du marché se fait sentir. Les principaux éléments d'un nouveau paradigme du développement consistent à: renforcer l'appropriation de la politique de développement; donner aux gouvernements les moyens d'appliquer des stratégies visant à renforcer leurs capacités productives intérieures et à mobiliser les ressources intérieures; mettre davantage l'accent sur une réduction permanente de la pauvreté, une répartition équitable des richesses et le renforcement des capacités productives par la création d'un État développementaliste. Les réformes économiques mondiales recommandées et les nouveaux mécanismes internationaux d'appui préconisés devraient découler de ce nouveau paradigme et le renforcer.

Le nouveau paradigme ne donne plus la priorité au secteur privé et aux mécanismes du marché au détriment du secteur public et du rôle de l'État, pas plus qu'il ne privilégie le commerce par rapport à la production. En outre, il vise à remédier aux causes profondes de la pauvreté, et non pas seulement à traiter les symptômes de la pauvreté et du sous-développement. La réduction de la pauvreté n'est pas pour autant considérée comme un objectif en soi, mais plutôt dans son rapport à d'autres éléments de la stratégie de développement, en particulier: l'appropriation nationale, le changement structurel, l'accumulation de capital et l'État développementaliste. Dans ce contexte, les efforts déployés pour se rapprocher des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) grâce à la réorientation des politiques nationales doivent aussi être soutenus par des mesures internationales.

Un des grands enseignements tirés de la crise financière et économique mondiale et de la réponse qui y a été apportée est que des réformes économiques sont indispensables au niveau international pour parvenir à une prospérité plus stable et durable dans le monde entier. L'inégalité des revenus mondiaux est intimement liée aux déséquilibres mondiaux qui ont directement contribué à la crise. Ces déséquilibres doivent être corrigés dans les réformes systémiques visant à réduire l'instabilité économique générale et à diriger les ressources financières

vers l'économie réelle plutôt que vers la spéculation sur les actifs financiers. La nouvelle architecture internationale du développement pour les PMA devrait s'inscrire dans le cadre plus large des réformes systémiques qui doivent être menées au sortir de la crise financière et de la récession mondiale et qui bénéficieraient à tous les pays, qu'ils soient développés ou en développement.

La nouvelle génération de mécanismes internationaux d'appui aux PMA devrait ainsi être incorporée et définie dans un programme plus large visant notamment à réformer la gouvernance mondiale et à accroître l'efficacité de l'architecture internationale du développement pour tous les pays en développement. L'association de mécanismes internationaux d'appui aux PMA et d'un nouveau cadre international d'orientation et de coopération susceptible de déboucher sur une gouvernance mondiale plus stable, équitable et solidaire pour tous les pays est l'une des tâches les plus urgentes auxquelles doit s'atteler aujourd'hui la communauté internationale. Elle contribuera non seulement à rendre l'appui international aux PMA plus efficace, mais aussi à intégrer la problématique des PMA dans un programme de développement plus large.

EXPANSION ET RÉCESSION DANS LES PMA AU COURS DES DIX DERNIÈRES ANNÉES

La fragilité de l'expansion économique des années 2000 à 2007

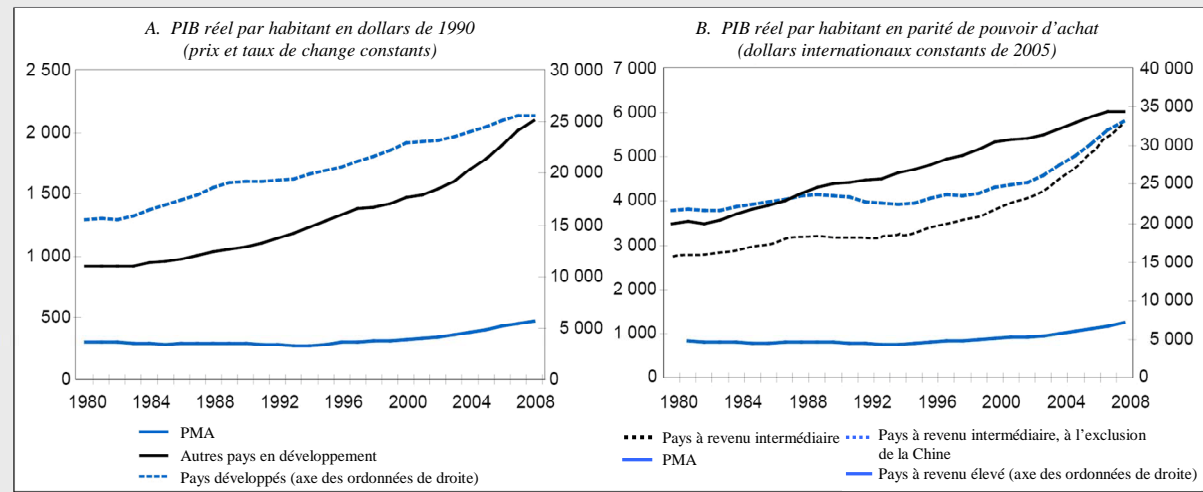
Pendant la période allant de 2002 à 2007, le produit intérieur brut (PIB) réel des PMA en tant que groupe a augmenté de plus de 7 % par an. Il s'agissait de la croissance la plus forte et la plus durable enregistrée depuis 1970 par ce groupe de pays, dont les résultats macroéconomiques étaient globalement bien meilleurs que dans les années 90. Cependant, tous les PMA n'ont pas connu une expansion: un peu plus du quart d'entre eux (14 pays) ont vu leur PIB par habitant baisser ou augmenter légèrement. En outre, en raison de l'accroissement rapide de la population, le taux de croissance du PIB par habitant des PMA, qui est plus important pour les conditions de vie de la population, est resté légèrement inférieur à celui des autres pays en développement. Il n'en reste pas moins que pendant cette période d'expansion, le taux de croissance escompté dans le Programme d'action de Bruxelles en faveur

des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 a été atteint dans les PMA en tant que groupe et dans 16 pays en particulier.

L'expansion économique a été alimentée par le volume record des exportations, des entrées d'IED et des envois de fonds de migrants, dont n'ont pas bénéficié de manière égale tous les PMA. La hausse des prix des produits de base, en particulier du pétrole et des minéraux, a joué un rôle moteur particulièrement important dans la croissance du PIB. Mais la croissance économique des PMA n'était pas durable du point de vue systémique car elle reposait sur un mode d'expansion mondiale qui aboutissait à un accroissement des déséquilibres mondiaux, à l'aggravation des inégalités de revenus et à l'augmentation de la dette privée sans un développement correspondant des actifs réels. Le mode de croissance économique des PMA les exposait de plus en plus à des chocs économiques, et ne s'accompagnait ni d'une réduction notable de la pauvreté ni de progrès sensibles concernant la réalisation des OMD. Selon les nouvelles estimations de la pauvreté spécialement établies pour le présent Rapport, il apparaît que plus de 50 % de la population des PMA vivait encore dans l'extrême pauvreté à la fin de la période d'expansion. Ces estimations laissent aussi penser que le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a en fait augmenté de plus de 3 millions par an pendant la période 2002-2007, coïncidant avec des taux élevés de croissance du PIB.

À cause des politiques nationales suivies dans les années 2000, les PMA ont été incapables de tirer le meilleur parti des possibilités offertes par l'expansion. En particulier, ils n'ont pas été en mesure de promouvoir une croissance de rattrapage fondée sur le développement des capacités productives qui aurait accru la résilience de leur économie et les aurait mis sur la voie d'une croissance plus équitable. Sur le long terme, la croissance des PMA a été historiquement très instable. Après le long déclin des années 80 et du début des années 90, les PMA sont entrés dans le nouveau millénaire avec un revenu réel par habitant qui correspondait plus ou moins à celui qu'ils avaient en 1970. Depuis, bien que leur PIB réel par habitant ait sensiblement augmenté, l'écart avec les autres pays en développement a continué de se creuser (graphiques A et B).

PIB par habitant des PMA et des autres groupes de pays, 1980-2008



Source: Calculs effectués par le secrétariat de la CNUCED, d'après la base GlobStat de la CNUCED (graphique A) et la Banque mondiale, base de données en ligne Indicateurs du développement dans le monde (graphique B).

Le modèle d'une croissance tirée par les exportations, qui a implicitement ou explicitement sous-tendu la plupart des stratégies de développement des PMA pendant cette période, ne s'est pas traduit par une forte hausse de l'investissement et de la formation de capital dans un grand nombre d'entre eux. Ces pays sont aussi devenus plus sensibles à un ralentissement de l'économie mondiale car leur dépendance à l'égard des produits de base, la concentration de leurs exportations et leurs importations de denrées alimentaires se sont accrues. Ce modèle de croissance tiré par les exportations s'est aussi accompagné de déséquilibres sectoriels grandissants, la productivité agricole augmentant beaucoup plus lentement que les exportations et le PIB. Ce déséquilibre croissant a abouti à un alourdissement de la facture des importations de denrées alimentaires et a eu des conséquences néfastes qui se sont traduites par un développement moins soutenu et moins équitable.

Le problème du développement insuffisant des capacités productives des PMA pendant l'expansion économique et de leur vulnérabilité croissante à un ralentissement de l'économie mondiale peut être illustré par quelques faits.

- La période de croissance économique sans précédent n'a abouti qu'à une modeste diminution du déficit chronique d'investissement. Dans les PMA en tant que groupe, l'investissement s'établissait à 23 % du PIB en 2008 contre 20 % en 2000. La formation brute de capital fixe a en fait diminué dans 19 pays au cours de l'expansion des années 2002-2007.
- L'épargne intérieure dans les PMA, à l'exclusion des exportateurs de pétrole, s'est maintenue à un niveau très faible, soit 10 % du PIB.
- Si l'on tient compte de l'épuisement des stocks de combustibles fossiles, de minéraux et d'autres formes de capital environnemental, on constate que l'épargne a diminué au cours de la période d'expansion, l'épargne nette ajustée étant proche de zéro en 2008.
- Le secteur manufacturier a représenté 10 % du PIB pendant la période 2006-2008, soit autant qu'au début de l'expansion.

Vingt-sept PMA ont connu un processus de désindustrialisation (se traduisant par une baisse de la part de la valeur ajoutée manufacturière dans leur PIB) entre 2000 et 2008.

- Les importations de biens d'équipement, qui sont une grande source de développement technologique et de formation de capital, n'ont augmenté que marginalement dans tous les PMA, à l'exception des exportateurs de pétrole, au cours des années d'expansion.
- La valeur ajoutée agricole par travailleur a progressé trois fois moins vite que le PIB par habitant dans les PMA au cours des vingt dernières années et le fossé s'est creusé pendant la période d'expansion.
- Les rendements céréaliers n'ont augmenté que marginalement dans les PMA au cours des vingt dernières années, y compris pendant les années d'expansion, et beaucoup plus lentement que la moyenne mondiale.
- La part des combustibles et des minéraux est passée de 43 à 67 % dans les exportations totales de marchandises des PMA entre 2000 et 2007. La dépendance à l'égard de quelques produits d'exportation, en particulier de matières premières, s'est accrue pendant la période d'expansion dans de nombreux pays, au même titre que la concentration des exportations.
- La dépendance des PMA à l'égard des importations de denrées alimentaires a fortement augmenté pendant les années d'expansion – ces importations s'établissaient à 24,8 milliards de dollars des États-Unis en 2008 contre 7,6 milliards de dollars des États-Unis en 2000.

En résumé, pendant la période d'expansion, la croissance économique enregistrée dans les PMA n'a pas été soutenue par le développement des capacités productives. Au contraire, ces pays sont devenus plus vulnérables aux chocs extérieurs car la concentration de leurs exportations et leur dépendance à l'égard des produits de base et des ressources extérieures se sont accrues. Dans le *Rapport 2008 sur les PMA*, la CNUCED a jugé que le processus de croissance dans ces pays

était très fragile et n'était guère durable – crainte que les événements récents ont confirmée.

La récession des années 2008-2009

Lorsque l'économie mondiale est entrée dans la récession la plus grave enregistrée depuis la grande dépression des années 30, les PMA en tant que groupe ont subi un brusque ralentissement économique. Les incidences immédiates de la crise, qui ont été diffusées par les marchés financiers, ont été relativement faibles dans la plupart des PMA, mais pas dans la totalité d'entre eux. Les effets de contagion de la crise mondiale sur les PMA se sont essentiellement fait ressentir dans le domaine du commerce: la chute brutale et concomitantes des prix des produits de base, combinée à la diminution de la demande mondiale, a entraîné une détérioration rapide des recettes d'exportation, en particulier de celles des exportateurs de pétrole et de minéraux. Le secteur des services (essentiellement le tourisme et les transports maritimes) a aussi été particulièrement touché par la crise, qui a eu des conséquences graves pour les PMA insulaires. En général, bien que les exportations des PMA se soient redressées au milieu de l'année 2009, à la faveur d'un rebond des prix des produits de base, elles sont encore bien inférieures à ce qu'elles étaient avant la crise. En outre, les entrées d'IED dans les PMA ont fortement diminué au lendemain de la crise mondiale. L'Angola, la République démocratique du Congo, la République centrafricaine, la Guinée et Madagascar, qui attiraient des flux considérables d'IED axé sur l'exploitation des ressources naturelles, ont été particulièrement touchés.

Malgré le ralentissement, les PMA en tant que groupe ont en fait enregistré un taux de croissance moyen de leur PIB plus élevé que le groupe des autres pays en développement ou celui des pays développés en 2009. Dans le présent Rapport, la CNUCED soutient néanmoins que la résilience économique apparente des PMA au cours de la crise peut être attribuée en grande partie à un certain nombre de facteurs extérieurs. Elle constate surtout qu'en 2009, l'aide du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale et des banques régionales de développement a fortement augmenté, ce qui a compensé en partie la diminution des flux de capitaux privés. En outre, les prix internationaux des produits de base se sont redressés au cours de l'année, en raison essentiellement de la hausse de la demande des grands pays émergents.

Les PMA exportateurs d'articles manufacturés bas de gamme ont profité de la demande croissante de ce type de produit pendant la récession. Enfin, les envois de fonds de travailleurs migrants vers les PMA qui sont le plus tributaires de ces ressources se sont poursuivis au même rythme.

Selon l'analyse effectuée dans le présent Rapport, de graves menaces pèsent sur l'évolution à moyen terme des PMA. De manière générale, l'augmentation récente des prêts publics accordés par les banques multilatérales de développement est due au déblocage accéléré de fonds qui étaient programmés sur une période plus longue. En outre, les donateurs s'étant efforcés d'adopter des mesures anticycliques adéquates face à la crise, l'accroissement de l'aide au développement a obéré leurs ressources financières. D'après les projections actuelles des prévisions de dépenses des donateurs réalisées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'aide programmable aux PMA ne devrait augmenter que de manière marginale en 2010 et 2011. Ainsi, dans le *Global Monitoring Report 2010*, la Banque mondiale et le FMI affirment qu'«en l'absence de ressources accrues, les mesures essentielles adoptées pour allouer les ressources qui faisaient cruellement défaut au plus fort de la crise aboutiront à une diminution notable des financements à des conditions de faveur au cours des deux prochaines années». En outre, 20 PMA restent surendettés ou risquent fort de le devenir, tandis que la vulnérabilité à l'égard de la dette pourrait s'aggraver au lendemain de la crise mondiale. Dans un tel contexte, il n'est pas surprenant que les prévisions économiques actuelles indiquent que si le ralentissement enregistré dans les PMA en 2009 a été moins grave que dans les autres pays en développement, la reprise économique devrait y être plus lente en 2010. Elle devrait en effet être plus faible que dans tous les autres groupes de pays. Cela dépendra en particulier du caractère soutenu ou non de la reprise mondiale et de la mesure dans laquelle l'aide publique au développement (APD) continuera à stimuler l'investissement et à maintenir la consommation par habitant.

Évolution de la pauvreté et réalisation des OMD

Dans les PMA, la croissance économique a été très fragile et n'a pas été équitable. Cela s'explique fondamentalement par le fait que ces pays n'ont pas été en mesure de créer suffisamment d'emplois

productifs et de sources de revenus pour le nombre croissant de personnes entrant chaque année sur le marché du travail – même pendant les années d’expansion. Le défi de l’emploi est étroitement lié aux modalités du changement structurel. De manière générale, le taux élevé d’accroissement de la population se traduit par l’entrée d’un nombre croissant de jeunes sur le marché du travail chaque année. L’agriculture emploie normalement une grande proportion de la population active, mais comme la productivité agricole reste très basse et que les exploitations agricoles sont petites, la plupart des paysans ont un niveau de vie correspondant au niveau de subsistance ou s’en approchant. L’aptitude du secteur agricole à employer de la main-d’œuvre est de moins en moins grande en raison de la taille de plus en plus réduite des exploitations et de l’absence d’investissement, et de nombreux paysans sont contraints de cultiver des terres écologiquement de plus en plus fragiles. En conséquence, un nombre croissant de personnes recherchent du travail en dehors de l’agriculture, mais les secteurs manufacturier et tertiaire de la plupart des PMA n’ont pas été en mesure de créer suffisamment d’emplois productifs pour les jeunes. Les industries non manufacturières qui ont le plus contribué au PIB sont plutôt capitalistiques et n’emploient pas beaucoup de main-d’œuvre. La majorité des jeunes trouvent donc du travail dans les activités informelles, qui se caractérisent essentiellement par une faible accumulation de capital et une productivité modeste, d’où des perspectives réduites de croissance économique.

Le présent Rapport contient une nouvelle série d’estimations de la pauvreté dans 33 PMA qui permettent d’analyser l’évolution de ce phénomène. La caractéristique principale qui ressort de cette analyse est l’omniprésence et la persistance de la pauvreté de masse. En 2007, 53 % de la population de ces pays vivaient dans l’extrême pauvreté (c’est-à-dire avec moins de 1,25 dollar par jour) et 78 % avec moins de 2 dollars par jour, ce qui donne, pour l’ensemble des PMA, le chiffre de 421 millions de personnes. En outre, l’incidence de l’extrême pauvreté – pourcentage de la population totale vivant en dessous du seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour – était sensiblement plus élevée dans les PMA africains (59 %) que dans les PMA asiatiques (41 %). Néanmoins, lorsque l’on prend le seuil de pauvreté de 2 dollars par jour, la différence est moins marquée: 80 % de la population des PMA africains et 72 % de la population des PMA asiatiques sont concernés.

Globalement, l'évolution de la pauvreté dans les PMA entre 1980 et 2007 se divise en trois grandes périodes. À partir des années 80 jusqu'au milieu des années 90, l'incidence de la pauvreté était en hausse dans les PMA aussi bien africains qu'asiatiques. Entre 1994 et 2000, le taux de pauvreté a diminué et le rythme de réduction s'est accéléré après 2000. Toutefois, en raison de l'accroissement rapide de la population, le nombre de pauvres vivant dans l'extrême pauvreté dans les PMA a continué de croître au cours des trente dernières années, y compris pendant les années d'expansion, et en 2007, il était deux fois plus élevé qu'en 1980. En fait, le nombre de personnes extrêmement pauvres n'a cessé d'augmenter pendant la période d'expansion économique. Il existe néanmoins une grande différence entre les PMA africains, où le nombre de pauvres vivant dans l'extrême pauvreté a continué de croître, et les PMA asiatiques, où il s'est stabilisé après l'an 2000.

Les progrès accomplis dans la réalisation des OMD ont aussi été lents. Cela est manifeste dans les estimations de la Banque mondiale et de la CNUCED se rapportant à l'objectif 1. Selon la Banque mondiale, l'incidence de l'extrême pauvreté dans les PMA est tombée de 63 % en 1990 à 53 % en 2005, les deux tiers de cette amélioration se produisant après l'an 2000. D'après les nouvelles estimations de la pauvreté, l'incidence de la pauvreté était légèrement inférieure dans les années 90 (58 %), mais les progrès enregistrés depuis 2000 ayant été plus lents, elle est passée de 59 % cette année-là à 53 % en 2007. Il s'ensuit que le retard enregistré dans les PMA en matière de réduction de la pauvreté par rapport à cet objectif n'est pas uniquement dû à l'incidence croissante de la pauvreté au début des années 90 et au faible taux de réduction de la pauvreté à la fin des années 90, mais aussi à la lenteur des progrès enregistrés au cours des dix dernières années.

S'agissant des six autres indicateurs de développement humain pour lesquels on peut suivre les progrès accomplis en vue de la réalisation d'OMD dans des délais précis, on peut constater ce qui suit:

- Concernant l'objectif de l'enseignement primaire universel, les PMA, tout comme les pays en développement, n'enregistrent qu'un léger retard car le taux de scolarisation a sensiblement augmenté depuis 2000. Cependant, dans les PMA, seuls 59 % des enfants qui entrent à l'école primaire achèvent le cycle complet de

leurs études primaires, contre 87 % dans l'ensemble des pays en développement;

- Pour ce qui est de l'accès à une eau salubre, les pays en développement sont en voie d'atteindre cet objectif, ce qui n'est pas le cas des PMA en tant que groupe. Il n'y a pas eu d'amélioration notable dans l'accès à une eau de meilleure qualité dans les PMA depuis 2000;
- Les pays en développement et les PMA ne sont pas en passe d'atteindre l'objectif d'une réduction de deux tiers de la mortalité infantile et postinfantile entre 1990 et 2015, bien que les progrès enregistrés soient plus rapides dans les PMA que dans les pays en développement. Toutefois, comme les premiers étaient partis de taux de mortalité très élevés, globalement, ils seront beaucoup plus éloignés de l'objectif à atteindre en 2015 que les seconds. Il n'y a aucun signe d'accélération dans la réduction des taux de mortalité depuis l'an 2000;
- S'agissant de l'accès à de meilleurs services d'assainissement, les pays en développement et les PMA sont à la traîne, mais l'amélioration est plus lente dans les PMA, aucune accélération sensible n'ayant été constatée depuis l'an 2000;
- Concernant le taux de mortalité maternelle, les PMA comme les pays en développement ont accompli très peu de progrès.

L'accélération de la croissance enregistrée dans les PMA au cours de la période d'expansion économique a permis d'accomplir quelques progrès en vue de la réalisation des OMD et de la réduction de la pauvreté depuis l'an 2000. Cependant, de manière générale, les indicateurs de développement humain restent effroyablement bas: selon la plupart de ces indicateurs, les PMA se retrouvent dans la situation qui était celle des pays en développement il y a vingt ans. Un examen plus détaillé des PMA montre que seuls quelques-uns d'entre eux sont en passe d'atteindre les OMD dans plusieurs domaines. Ces pays ont enregistré des progrès sensibles en ce qui concerne le taux net de scolarisation et l'égalité des sexes dans l'enseignement primaire, grâce à la volonté des pouvoirs publics et à l'engagement des donateurs. Des progrès ont aussi été réalisés dans une certaine mesure en matière de réduction de la pauvreté, bien qu'ils soient relativement modestes par rapport aux objectifs fixés. Il semble surtout que l'accélération de la

croissance dans les PMA au début et au milieu des années 2000 n'a guère contribué à créer des emplois et à résorber l'insécurité alimentaire. Enfin, dans les domaines cruciaux de la qualité et de la diffusion des services de santé (OMD 4 et 5), les progrès ont été timides, ce qui a été aussi le cas des investissements dans les infrastructures essentielles, notamment dans l'amélioration de l'assainissement.

L'impact social de la crise n'est pas évoqué car seules quelques études de pays ont été réalisées sur cette question jusqu'ici. D'après les quelques données disponibles, la crise semble avoir eu des conséquences sociales particulièrement néfastes dans certains PMA. Par exemple, elle aurait précipité dans l'extrême pauvreté 2 millions de personnes au Bangladesh bien que les résultats macroéconomiques de ce pays n'en aient pas trop pâti. Si la crise économique mondiale a des effets plus durables dans les PMA et si les prévisions à moyen terme se révèlent aussi sombres que prévu, même les progrès modestes enregistrés en matière de réduction de la pauvreté entre 2000 et 2007 seront menacés et le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté y sera probablement en augmentation. En effet, si au lieu de se maintenir pendant la période 2000-2007, le taux de réduction de la pauvreté baissait au cours des cinq prochaines années pour atteindre celui des années 90, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans les PMA pourrait augmenter de 77 millions d'ici à 2015.

DÉFIS ET PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE

Scénarios 2011-2020

Le principal objectif des PMA reste une croissance durable et sensiblement plus forte qui leur permettra de rattraper au moins les pays à revenu intermédiaire dans les décennies à venir et de réduire sensiblement la pauvreté. C'est dans cette optique qu'à l'aide de l'outil de modélisation des politiques mondiales mis au point par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et adapté par la CNUCED pour fournir des informations plus détaillées sur les PMA, le Rapport présente plusieurs scénarios économiques pour ces pays pour la décennie 2011-2020.

Les exercices de simulation prévoient une nette accélération de la croissance du revenu dans quatre groupes de PMA (pays africains exportateurs d'énergie, Bangladesh, autres PMA d'Asie et du Pacifique, et autres PMA d'Afrique et Haïti), ce qui permet d'envisager des simulations et des scénarios spécifiques. L'objectif fixé est une progression de la croissance du revenu par habitant de 2 % pendant la période 2011-2015 par rapport à la décennie précédente (2000-2010), puis de 2 % supplémentaires pendant la période 2016-2020. Le taux de croissance du revenu par habitant à long terme serait alors de 9 % par an pour les pays africains exportateurs d'énergie, 8,5 % pour le Bangladesh, 10 % pour les autres PMA d'Asie et 7 % pour les autres PMA d'Afrique. Ces objectifs sont à comparer à un taux moyen de croissance du revenu par habitant prévu aux environs de 4 % pour l'ensemble du monde et de 2 à 3 % pour les pays à revenu élevé.

La réalisation de ces objectifs concorderait avec la déclaration sur «l'Esprit de Monterrey», formulée par les chefs d'État à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement, tenue à Monterrey du 18 au 23 mars 2002, où ceux-ci déclaraient: «Nous nous engageons à aider les pays les plus pauvres du monde à doubler le poids de leur économie en dix ans, de façon qu'ils puissent atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.». L'avancée serait certes considérable par rapport à la période 1971-2000, mais le revenu par habitant en 2020 resterait tout de même inférieur à 3 000 dollars dans la plupart des PMA et à 1 500 dollars dans les PMA africains non exportateurs d'énergie.

Quatre simulations ont été conduites sur quatre options politiques parmi lesquelles les PMA pourraient faire leur choix pour élever le niveau de vie de leur population et accélérer leur croissance économique. Les quatre scénarios sont les suivants:

Scénario n° 1: accélération de la croissance des dépenses publiques de biens et services;

Scénario n° 2: accélération des investissements, publics et privés, d'infrastructure;

Scénario n° 3: expansion et diversification des exportations;

Scénario n° 4: dynamique exportations-investissements.

La projection de référence est assez optimiste quant à l'évolution mondiale dans la prochaine décennie, laissant supposer un redressement rapide et soutenu de l'activité qui devrait permettre aux PMA de faire des progrès appréciables. Selon les projections de référence pour les PMA, fondées sur l'hypothèse de ce contexte mondial favorable et de politiques de développement semblables à celles pratiquées jusqu'ici, les pays africains exportateurs d'énergie et le Bangladesh devraient connaître une croissance aussi rapide, voire plus rapide, que d'autres régions du monde, avec un revenu par habitant progressant à un taux annuel moyen d'environ 5 %, soit sensiblement plus que le taux escompté dans les pays à revenu élevé. Cela étant, et malgré l'amélioration de quelques résultats macroéconomiques, le revenu national moyen par habitant en 2020, évalué à environ 3 400 dollars (en parité de pouvoir d'achat (PPA) de 2000) pour les pays africains exportateurs d'énergie et 2 300 dollars pour le Bangladesh, restera faible par rapport à la moyenne mondiale (12 800 dollars) et inférieur à un dixième du revenu moyen des pays à revenu élevé (35 700 dollars).

Pour les autres groupes de PMA, les projections de référence sont moins optimistes. Les exportations de produits de base et de services progresseront plus lentement dans les PMA qu'ailleurs dans le monde, ce qui aggraverait les écarts de revenu moyen. La situation des «autres PMA africains» devrait être particulièrement médiocre en raison de la faiblesse de leurs exportations, de leur forte croissance démographique et de l'augmentation des coûts liés aux importations de pétrole. Dans ces pays, le revenu moyen par habitant n'augmenterait que très peu, voire pas du tout, restant aux alentours de 850 dollars, tandis que la dette publique continuerait de représenter 70 % environ du PIB. La position extérieure nette des pays devrait nettement se dégrader, frôlant les 90 % du PIB pour les «autres PMA asiatiques» et représentant pas moins de 150 % du PIB pour les «autres PMA africains».

Comme on pouvait s'y attendre, c'est le scénario n° 4 qui propose la meilleure formule pour accélérer la croissance de la production et du revenu car il associe plusieurs mesures d'expansion de la demande (dépenses publiques, investissements d'infrastructure et promotion des exportations) qui devraient offrir aux secteurs public et privé de nombreuses possibilités de développement dans les différentes régions

des pays. Son impact devrait être plus faible pour les PMA africains exportateurs d'énergie et le Bangladesh, dont les perspectives de développement selon la projection de référence sont meilleures, et plus fort pour les autres PMA d'Asie et d'Afrique pour lesquels cette même projection n'est pas aussi favorable. Par rapport aux politiques axées uniquement sur la promotion des exportations, les stratégies combinant expansion de la demande et investissements d'infrastructure devraient favoriser une accélération du taux annuel moyen de croissance du revenu comprise entre 0,4 et 0,8 % pour le Bangladesh et supérieure à 2 % pour les autres catégories de PMA. Si l'on considère le scénario sous l'angle inverse, par rapport aux politiques axées sur l'expansion de la demande et les investissements d'infrastructure, les politiques privilégiant la promotion des exportations engendreront une hausse du taux annuel moyen de croissance du PIB comprise entre 0,3 et 0,6 % au Bangladesh et 0,5 et 1,5 % dans les PMA des autres catégories. Bien que ces politiques aient des coûts intérieurs et extérieurs élevés, leur application rigoureuse aura à moyen terme des effets positifs cumulatifs sur la production, le commerce et les recettes publiques qui leur permettront peu à peu de s'autofinancer à mesure que la dette publique et la dette extérieure diminueront par rapport au PIB.

Les travaux effectués montrent qu'il est possible d'accélérer la croissance dans les PMA en fonction de différents scénarios qui font une place beaucoup plus large à un investissement et à une dépense publics intérieurs étayés par des politiques internationales. Dans les quatre scénarios, les contraintes extérieures sont considérables. Du point de vue macroéconomique, les politiques internationales en faveur des PMA auraient pour principale fonction d'apporter à ces pays une aide financière pour qu'ils puissent investir davantage, développer leurs secteurs d'exportation et promouvoir leurs exportations, ainsi que des dons pour couvrir les déficits publics. Ces scénarios montrent de manière évidente qu'il n'y aura pas de hausse sensible du revenu par habitant dans la prochaine décennie sans une forte aide extérieure de ce type. Faire de cette aide extérieure une réalité sera donc une priorité claire. D'un autre côté, les mesures d'austérité adoptées par les pays développés pour corriger leurs propres déséquilibres cumulés auraient presque certainement des répercussions négatives sur la plupart des PMA.

Nouveaux facteurs internationaux

Les scénarios sont fondés sur des tendances historiques, mais ce qui se produira dans la prochaine décennie sera également influencé par l'évolution de l'économie internationale. Le Rapport examine deux nouveaux facteurs internationaux qui auront probablement des incidences non négligeables sur le potentiel de développement et de réduction de la pauvreté dans les PMA au cours de la prochaine décennie: i) les changements climatiques, et ii) l'intensification des relations économiques Sud-Sud.

Changements climatiques

Même si, en tant que groupe, les PMA contribuent relativement peu au réchauffement de la planète – émettant moins de 1 % du volume total des gaz à effet de serre –, ils seront touchés de manière disproportionnée par les changements climatiques. La plupart d'entre eux sont situés dans des régions qui subissent déjà des agressions environnementales. En outre, leurs faiblesses économiques, dont un faible niveau de développement économique et humain, une forte dépendance à l'égard des ressources naturelles et des secteurs sensibles aux aléas climatiques en tant que source de moyens de subsistance pour les populations locales et de revenu national, les rendent particulièrement vulnérables aux changements climatiques et à leurs effets catastrophiques. Ainsi, selon les estimations, chaque augmentation de 1 °C des températures mondiales moyennes pourrait faire baisser la croissance annuelle moyenne des pays pauvres de deux à trois points de pourcentage, celle des pays développés restant inchangée.

Dans les PMA, les phénomènes météorologiques extrêmes (sécheresses, canicules, inondations) ont gagné en fréquence et en intensité au cours de la période 2000-2010 – ils ont été multipliés par cinq par rapport à la période 1970-1979. Le nombre de victimes a quasiment doublé, passant de 100 millions dans la période 1970-1979 à 193 millions pour la période 2000-2010, où les pertes économiques dues aux catastrophes naturelles ont atteint un montant estimé à 14,1 milliards de dollars.

À cause des changements climatiques, beaucoup de PMA africains risquent de connaître des précipitations plus fortes, une

modification des caractéristiques de production des cultures vivrières pluviales, un raccourcissement des périodes de végétation et une multiplication des inondations. Pour d'autres, la baisse des précipitations pourrait entraîner un allongement de la saison sèche, provoquer des sécheresses et condamner toute production agricole dans des zones où l'on pratiquait peut-être jusque-là une agriculture de subsistance. Dans les deux cas, l'économie et la sécurité alimentaire de ces pays seront mises à mal si d'importants efforts d'adaptation ne sont pas engagés.

Pour relever le défi des changements climatiques dans les PMA, notamment en recentrant leur économie sur des modèles de croissance plus résilients aux changements climatiques et plus durables d'un point de vue écologique, il faudra mobiliser des ressources financières considérables qui devront venir en sus des ressources nécessaires pour répondre aux actuels besoins de développement économique et social de sorte que les progrès passés, présents et futurs réalisés dans ce domaine ne soient pas réduits à néant. Il est peu vraisemblable que les PMA puissent assumer les coûts financiers de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets sans apports substantiels de la communauté internationale.

Nouvelles relations économiques avec les autres pays en développement

Les autres pays en développement sont devenus des partenaires économiques de plus en plus importants pour les PMA pour ce qui est du commerce, de l'investissement, des capitaux, de la coopération technologique et de la coopération pour le développement, et ce surtout depuis les années 1990. Dans certains cas, les flux Sud-Sud ont d'ailleurs commencé à dépasser les flux Nord-Sud. C'est particulièrement frappant dans le domaine du commerce international. Un tiers des importations des PMA provenaient traditionnellement de pays en développement. À partir de 1991, cette part a commencé à s'accroître rapidement, et depuis 1996, les PMA importent plus de la moitié de leurs produits d'autres pays du Sud – 62 % en 2007-2008. Entre 1990-1991 et 2007-2008, les pays en développement ont représenté 66 % de l'expansion du commerce extérieur des PMA. Ils absorbaient traditionnellement entre un cinquième et un quart des exportations totales des PMA. Cette part a, elle aussi, commencé à augmenter en 1993 et, en 2007-2008, les pays en développement en tant

que groupe sont devenus le principal marché pour les exportations des PMA, absorbant la moitié de leurs exportations totales. L'accélération du commerce Sud-Sud des PMA a entraîné une baisse de l'importance relative de leurs échanges commerciaux avec les pays développés (en particulier avec les pays membres de l'Union européenne).

Ces nouvelles relations économiques Sud-Sud se renforceront sans doute durant la prochaine décennie. Elles offrent aux PMA des possibilités de développement extrêmement intéressantes, qui ne se concrétiseront toutefois pas de façon automatique.

Les interactions économiques entre les PMA et leurs principaux partenaires commerciaux en développement présentent aujourd'hui cette faiblesse que ces flux de commerce et d'investissements ont les mêmes caractéristiques que les flux avec les pays développés et contribuent à enfermer les PMA dans un rôle d'exportateurs de produits de base et d'articles manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre et d'importateurs d'une large gamme de produits manufacturés. Pourtant, les relations Sud-Sud et les accords commerciaux régionaux offrent aux entreprises des PMA une formidable occasion de se familiariser avec les activités internationales et de réaliser des économies d'échelle. Ils permettent aussi de diversifier les exportations et entraînent des coûts d'ajustement inférieurs aux coûts liés à l'intégration avec les pays développés. De plus, l'intégration régionale Sud-Sud permet une diversification géographique du commerce, de l'investissement et des flux financiers publics. Enfin, des synergies régionales peuvent s'établir grâce à des investissements d'infrastructure communs et à une division régionale du travail.

FAIBLESSES DE L'ARCHITECTURE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE EN CE QUI CONCERNE LES PMA

La conception d'une nouvelle architecture internationale du développement pour les PMA devrait s'appuyer sur une bonne analyse de l'actuelle architecture économique internationale. D'après le Rapport, celle-ci ne contribue ni au développement ni au recul de la pauvreté dans les PMA, pas plus qu'elle ne réduit la marginalisation et la vulnérabilité de ces pays dans l'économie mondiale, et ce pour deux grandes raisons. Premièrement, si la nécessité de créer des mécanismes

internationaux d'appui spécialement destinés aux PMA – en particulier dans le domaine du commerce international – s'est imposée plus largement ces quinze dernières années, le soutien international s'est jusqu'ici principalement concentré sur des mesures plus symboliques que pratiques dans leurs effets sur le développement. Deuxièmement, la prise en compte du développement dans les actuels régimes économiques mondiaux laisse beaucoup à désirer. La stratégie de l'approche unique a été particulièrement préjudiciable aux PMA, compte tenu de leur très bas niveau de développement et de leurs faiblesses structurelles. Enfin, il existe entre les régimes systémiques mondiaux en vigueur et les mesures internationales d'appui aux PMA un manque de cohérence qui peut avoir pour effet de vider ces mesures de leur sens et de les rendre totalement inopérantes.

La nouvelle architecture internationale du développement proposée pour les PMA doit éliminer ces deux causes de faiblesse. Mais on ne pourra pas se contenter de modifier uniquement les mesures internationales d'appui aux PMA, car elles s'insèrent dans l'ensemble des règles, des normes, des pratiques et des mécanismes qui encadrent les relations économiques internationales de tous les pays en développement, dont les PMA et d'autres catégories de pays en développement, comme les pays à faible revenu.

Faiblesses des actuelles mesures internationales d'appui

Le Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 contient des engagements qui portent sur 156 mesures relevant de la responsabilité des PMA et 178 mesures relevant de celle de leurs partenaires de développement. Toutefois, personne ne sait précisément quels progrès ont été faits. Le Rapport s'intéresse plus particulièrement à huit mesures internationales d'appui actuellement considérées comme emblématiques. Ces mesures ne sont pas seulement inscrites dans le Programme d'action de Bruxelles; elles sont aussi mises en œuvre ou encadrées d'une manière ou d'une autre par différentes organisations internationales, dont le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ou l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), ou encore figurent parmi les cibles des OMD auxquels la communauté des donateurs consacre des

efforts considérables depuis dix ans. Aussi la faiblesse des résultats obtenus ne peut-elle certainement pas être imputée au fait qu'au lendemain d'une conférence mondiale conclue par un accord verbal, rien n'a tout simplement été fait.

Ces huit mesures sont les suivantes:

- Objectifs d'aide publique au développement (APD) de 0,15 à 0,20 % du revenu national brut (RNB) des pays donateurs en faveur des PMA;
- Recommandation formulée en 2001 par le CAD de délier l'aide aux PMA;
- Attention particulière accordée aux PMA candidats à l'accession à l'OMC;
- Traitement spécial et différencié accordé aux PMA dans les accords de l'OMC sur les biens et les services;
- Accès préférentiel des PMA aux marchés;
- Application de l'article 66.2 de l'Accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC);
- Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce, auquel a succédé le Cadre intégré renforcé;
- Fonds pour les pays les moins avancés, relevant du programme de travail de la CCNUCC.

Pour une évaluation de l'efficacité de ces mesures, les auteurs du Rapport s'en sont remis aux différents rapports d'évaluation qui avaient été publiés, mais là où ils apportent quelque chose de plus, c'est lorsqu'ils rapprochent ces évaluations et en comparent les conclusions. Par exemple, les résultats du Cadre intégré et du Fonds pour les PMA, qui ont des champs d'action distincts, n'ont jamais été confrontés; or, une évaluation comparative permet de mettre en évidence certaines faiblesses communes à ces deux instruments.

Il ressort également de l'analyse comparative que rien ou presque n'a encore été fait concernant deux des huit mesures énumérées ci-dessus, à savoir le traitement spécial et différencié prévu dans les

accords de l'OMC et la décision de faciliter l'accèsion des PMA à l'OMC tout en faisant preuve de modération quant aux concessions demandées. En ce qui concerne le premier point, la mesure n'est pas appliquée parce que les PMA choisissent de ne pas exploiter les quelques possibilités de traitement spécial et différencié prévues dans les accords. Pour ce qui est de la décision de faciliter l'accèsion des PMA à l'OMC, les pays développés ont au contraire cherché à obtenir des concessions allant au-delà de ce qui avait été demandé aux PMA aujourd'hui membres de l'OMC à l'époque des négociations sur leur accèsion.

S'agissant de la réalisation des objectifs d'APD, il y a ambiguïté quant à savoir si elle relève directement de l'initiative des donateurs ou si elle découle de l'application d'autres priorités concernant l'affectation de l'aide. Les données économétriques montrent que le statut de PMA n'a pas d'influence sur la répartition géographique de l'aide à l'ensemble de cette catégorie de pays. L'APD en faveur des PMA a augmenté dans la période 2000-2008, lorsque le ratio aide/revenu national brut (RNB) global des pays membres du CAD est passé de 0,05 % du RNB en 2000 à 0,09 % en 2008, inversant la tendance à la baisse des années 1990. Cela étant, il est très important de noter que, si l'objectif plancher de 0,15 % du RNB avait été atteint, les PMA auraient reçu 60,7 milliards de dollars au titre de l'APD et non les 37 milliards de dollars qu'ils ont effectivement reçus (soit un manque à recevoir de 23,6 milliards de dollars). Ce manque à recevoir cumulé pour la période 2000-2008 – où le pourcentage mentionné plus haut est devenu l'une des cibles de l'OMD 8 – est en fait supérieur à celui cumulé dans les années 1990 et, par rapport à l'objectif de 0,15 %, représente l'équivalent de 51 % du RNB des PMA en tant que groupe en 2008.

L'approche en matière de préférences commerciales repose sur quatre postulats fondamentaux, à savoir: que les marchés des PMA fonctionnent (c'est-à-dire que les producteurs et les consommateurs réagissent aux signaux du marché); qu'un accès préférentiel aux marchés aidera les PMA à attirer davantage d'investissements étrangers; que les produits d'exportation des PMA sont quasiment compétitifs; et que les restrictions d'accès aux marchés pénalisent lourdement les PMA. Or, ces postulats sont tout à fait sujets à caution car, comme de précédents *Rapports sur les PMA* l'ont indiqué, l'une des principales faiblesses de ces pays est une capacité d'offre limitée qui les empêche

de profiter des débouchés commerciaux. La création de marchés et les conditions d'entrée sont donc aussi, voire plus importantes que l'accès aux marchés. Cela met en lumière la nécessité de renforcer les capacités productives intérieures et de promouvoir la mobilisation des ressources intérieures – entreprise de longue haleine qui passe par des politiques macroéconomiques encourageant l'investissement dans les secteurs productifs. Malheureusement, comme les faits le montrent, un pays qui n'est pas compétitif à l'exportation n'est pas en mesure de profiter d'un accès préférentiel aux marchés.

Certaines de ces mesures spéciales ont été conçues de telle manière que leur efficacité en matière de développement ne peut être que limitée. Ainsi, l'objectif fondamental du traitement spécial et différencié prévu dans les accords de l'OMC est moins de favoriser le développement des PMA que de les aider à appliquer les accords grâce à des dispositions transitoires. Si d'autres mesures spéciales visent à procurer aux PMA des avantages plus concrets en matière de commerce et de développement, leur efficacité est limitée par: i) d'importantes exclusions, explicitement énoncées dans la mesure dès sa conception pour protéger les intérêts commerciaux des partenaires de développement des PMA; et ii) l'absence de prise en compte des contraintes économiques inhérentes aux PMA, qui empêchent ces pays de tirer parti des mesures spéciales.

La décision d'accorder un accès préférentiel aux marchés en franchise et hors contingent à 97 % seulement des produits (et non 100 %) est un exemple d'exclusion prévue dès la conception de la mesure. Cette décision vide les préférences commerciales de leur sens, puisque les 3 % de produits exclus sont peut-être précisément ceux que les PMA peuvent exporter. Un autre exemple est l'exclusion de l'aide alimentaire et de la coopération technique dans la recommandation sur le déliement de l'aide aux PMA adoptée par le CAD en 2001. À cela s'ajoutent les faiblesses économiques de ces pays, qui limitent leur capacité d'utiliser les préférences commerciales ainsi que la capacité de leurs entreprises de profiter du déliement de l'aide. Dans chaque cas, les contraintes pourraient être surmontées si les mesures d'appui étaient mieux conçues. Par exemple, des règles d'origine autorisant une plus grande proportion d'éléments provenant d'autres pays en développement ou des efforts particuliers pour réduire les contrats de fourniture d'aide au profit d'un approvisionnement local pourraient

considérablement améliorer les effets positifs sur le commerce et le développement de ces mesures.

Si les mesures d'appui n'ont pas été plus profitables au développement des PMA, c'est aussi à cause des interprétations divergentes qui en sont faites. En effet, les PMA et leurs partenaires de développement n'attendent souvent pas les mêmes choses de ces mesures. L'interprétation par les pays développés membres de l'OMC de l'article 66.2, qui minimise la disposition relative aux incitations à offrir aux entreprises et aux institutions sur leur territoire pour encourager le transfert de technologie, illustre parfaitement cette situation. On constate de la même façon qu'il existe des perceptions et des attentes différentes s'agissant du mécanisme du Cadre intégré et de la recommandation du CAD.

Il arrive aussi que les mesures spéciales soient sans effet en raison de la lenteur de leur mise en œuvre. Le déliement de l'aide est exemplaire à cet égard. De plus, il faut souvent fournir aux PMA une assistance technique supplémentaire pour qu'ils puissent tirer profit de ces mesures, mais soit l'aide n'est pas fournie, soit elle est fournie d'une manière qui ne leur permet pas d'utiliser les mesures (par exemple, le traitement spécial et différencié dans le régime commercial international).

C'est toutefois peut-être dans le domaine du financement que l'échec des mesures d'appui est le plus retentissant. Par exemple, les fonds qui ont été débloqués pour donner suite aux études diagnostiques sur l'intégration du commerce (EDIC) et aux programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA) ont été bien inférieurs aux besoins. Le montant total alloué aux PMA via le Cadre intégré entre 2000 et 2010 s'est élevé à un peu plus de 1 million de dollars en moyenne par PMA, et entre 2001 et juin 2010 le Fonds pour les pays les moins avancés a déboursé 4 millions de dollars par PMA (32 pays) pour financer des projets d'adaptation aux changements climatiques. De même, l'application de l'article 66.2 de l'Accord sur les ADPIC a donné lieu non pas à des incitations financières pour le transfert de technologie, mais au reclassement d'activités existantes qui, avec beaucoup d'imagination, pouvaient être considérées comme relevant de cet article. La faiblesse des ressources financières consacrées aux mesures internationales d'appui aux PMA détonne par rapport aux

sommes que le système des Nations Unies consacre aux activités opérationnelles qui sont de plus en plus centrées sur les PMA.

Au lieu de l'aide financière dont ils ont besoin, ce que les PMA retirent souvent des mesures internationales d'appui, ce sont des études et des mécanismes de surveillance ou de suivi. Cinq mesures – article 66.2, accès préférentiel aux marchés (dans le cadre des OMD), recommandation du CAD de 2001, Fonds pour les pays les moins avancés dans le cadre de la CCNUCC et son groupe d'experts, et Cadre intégré renforcé – s'accompagnent d'un mécanisme de surveillance ou de suivi. La fiabilité des données s'en trouve améliorée, par exemple en ce qui concerne le pourcentage d'aide liée ou le pourcentage d'importations entrant en franchise de droits dans les pays développés. Les pays développés établissent aussi désormais des rapports réguliers sur les mesures qu'ils prennent au titre de l'article 66.2 de l'Accord sur les ADPIC. L'un des principaux résultats des mécanismes spéciaux a été l'établissement d'études pouvant déboucher sur des projets et des programmes. C'est le cas du Cadre intégré, qui a produit 38 EDIC, et du Fonds pour les pays les moins avancés, qui a financé l'élaboration de 43 programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation et au titre duquel 48 PMA ont obtenu des fonds pour l'établissement de ces programmes. Toutefois, faute de fonds et d'institutions pour donner suite aux activités au-delà des activités de surveillance ou de suivi, tout ce travail soit est perdu, soit risque de devenir obsolète.

Un constat positif se dégage toutefois de la comparaison des mesures internationales d'appui aux PMA: un processus d'apprentissage est en marche. C'est peut-être pour le Cadre intégré qui, depuis 1997, a été d'abord amélioré, puis renforcé, que ce constat est le plus clair, mais il en va de même pour les préférences en matière d'accès aux marchés. Il n'en demeure pas moins que, pour les PMA, ce processus d'apprentissage a été terriblement lent. Il a fallu treize ans pour que le Cadre intégré prenne véritablement forme, et cela fait quarante ans que l'on connaît les principaux problèmes liés à l'utilisation par les PMA des préférences en matière d'accès aux marchés; ce sont d'ailleurs précisément ces problèmes qui ont été à l'origine de l'élaboration de préférences spéciales pour cette catégorie de pays en développement.

Dans l'ensemble, les actuelles mesures internationales d'appui ne sont pas efficaces pour le développement, soit parce qu'elles ne sont pas

conçues correctement, soit parce qu'elles ne sont pas appliquées comme il le faudrait. La nature de ces mesures illustre le faible pouvoir de négociation des PMA, qui les oblige à accepter ce qu'on leur offre. Les intérêts commerciaux des pays riches et les grandes divergences d'interprétation entre les PMA et leurs partenaires de développement restent aussi un frein à l'application des mesures. Il est clair qu'un processus d'apprentissage est en cours en ce qui concerne la conception et l'application des mesures spéciales, et des progrès importants ont été accomplis durant la décennie écoulée pour ce qui est de leur adoption et de leur suivi au niveau multilatéral. Mais le processus d'apprentissage a été trop lent, et il faut maintenant accélérer le rythme pour améliorer et orienter ces mesures de façon qu'elles contribuent vraiment au développement.

Le Rapport montre néanmoins que les PMA tirent profit de la discrimination positive dont ils bénéficient à travers tout le système des Nations Unies. Selon les estimations les plus récentes, les sommes que celui-ci consacre aux activités de développement et aux opérations humanitaires dans les PMA sont passées de 2,4 milliards de dollars en 2000 à 7 milliards de dollars en 2008, soit une augmentation de 28 à 38 % des dépenses totales. Toujours selon des estimations, plus de 50 % des dépenses effectuées au niveau des pays en 2008 ont été consacrées aux PMA, contre 39 % en 2003. Mais il faut désormais que le statut de ces pays soit plus largement pris en compte dans l'architecture internationale du développement.

Faiblesses des actuels régimes économiques mondiaux

D'après le rapport, les actuels régimes économiques mondiaux présentent quatre grandes faiblesses du point de vue des PMA.

Premièrement, les faiblesses structurelles des PMA font que les régimes économiques mondiaux qui limitent ou facilitent le développement et la réduction de la pauvreté dans les pays en développement en général (y compris les PMA) ne fonctionnent pas comme on s'y attendrait dans le cas des PMA. Les éléments qui servent à justifier les politiques et les pratiques nationales et internationales associées à ces régimes proviennent généralement de pays en développement plus avancés, où des données sont plus facilement disponibles. Ces politiques et ces pratiques, par définition, ne sont pas

conçues pour accommoder expressément les faiblesses structurelles des PMA, et des politiques et des pratiques qui pourraient être efficaces dans un contexte donné apparaissent donc souvent inappropriées dans le cas des PMA. Elles ne donnent pas les résultats escomptés et peuvent en fait souvent compromettre ou freiner la réalisation des objectifs de développement et de réduction de la pauvreté recherchés. En bref, l'application de modèles pour le financement, le commerce et la technologie ne permettant pas d'appréhender correctement les faiblesses et les vulnérabilités structurelles des PMA a conduit à des échecs. L'application uniforme d'un modèle universel a été particulièrement préjudiciable aux PMA.

Deuxièmement, certains aspects des régimes économiques mondiaux qui sont extrêmement importants pour les PMA, en raison du niveau de développement de ces pays et de la forme de leur intégration dans l'économie mondiale, sont absents de l'architecture internationale globale du développement. L'une de ces carences majeures est l'absence de politique internationale relative aux produits de base. Une telle politique est particulièrement importante pour de nombreux PMA dépendant des produits de base, en raison du comportement des marchés de produits de base et parce que l'interdépendance croissante entre ces marchés et les marchés financiers est totalement associée au cycle d'expansion et de récession qu'ont connu les PMA et aux contraintes structurelles de ces pays. Elle n'est pas non plus sans effet sur les interactions entre les crises alimentaire, financière et climatique et leurs incidences sur les PMA.

Troisièmement, diverses conditionnalités et micromesures d'encouragement au respect d'une certaine conformité ont propagé des modèles inappropriés, qui ont affaibli l'appropriation par les pays des stratégies nationales de développement et limité leur marge d'action. Le caractère inadéquat de l'approche universelle du développement est de plus en plus reconnu, ce qui conduit à préconiser une approche plus contextuelle du développement reposant sur l'appropriation nationale. Théoriquement, cela devrait permettre de prendre davantage en compte les faiblesses et les vulnérabilités structurelles spécifiques des PMA. D'importants changements ont déjà été apportés à la pratique des conditionnalités, et les pays concernés jouent désormais un plus grand rôle dans la conception et l'application de leurs propres Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Il est toutefois évident que

la façon dont les DSRP sont conçus et appliqués reste fortement influencée par les conditionnalités, les critères d'évaluation et les choix de financement des donateurs. Il s'avère également très difficile de parvenir à une réelle appropriation nationale de la conception et de l'application des stratégies nationales de développement dans la plupart des PMA, en raison de la faiblesse des capacités techniques de ces pays et d'une certaine réticence des gouvernements des PMA eux-mêmes à expérimenter, leur crainte étant que l'adoption de politiques jugées inappropriées par les donateurs ne compromette leur accès au financement extérieur. Ainsi l'apprentissage et l'expérimentation en matière d'élaboration des politiques et l'appropriation nationale des politiques constituent-ils un processus évolutif extrêmement lent.

Quatrièmement, il y a un manque de cohérence politique entre les différents éléments des régimes mondiaux, et en particulier entre ces régimes et les mesures internationales spéciales d'appui aux PMA.

Manque de cohérence politique

La façon dont l'architecture économique internationale agit sur les PMA résulte des interactions de régimes systémiques, de mesures internationales spéciales d'appui aux PMA et de mesures conçues pour d'autres groupes de pays qui recourent plus ou moins la catégorie des PMA. En général, les régimes économiques mondiaux ont eu des incidences beaucoup plus marquées sur les PMA que les mesures internationales d'appui. De plus, les régimes systémiques et ces mesures internationales se contrarient. Les trois exemples ci-après en sont une illustration.

Le premier exemple concerne les liens entre les objectifs de développement spécifiques aux PMA figurant dans le Programme d'action de Bruxelles, d'un côté, et les OMD, de l'autre. Le Programme d'action de Bruxelles a été rédigé, négocié et adopté après la Déclaration du Millénaire, mais avant l'accord interinstitutions sur les objectifs statistiques précis qui permettraient de mesurer les progrès dans la réalisation des OMD. Le Programme d'action de Bruxelles a été inspiré par la Déclaration du Millénaire, et il visait aussi à revitaliser le principe, apparu à la fin des années 90, du partenariat comme pierre angulaire de la coopération internationale pour le développement. L'un de ses principaux objectifs, contrairement aux précédents programmes

d'action, était de définir des buts et objectifs quantitatifs, mesurables et pour ce faire, il s'est inspiré des résultats des grandes conférences internationales des années 90, à peu près de la même façon qu'ont été définies les caractéristiques statistiques des OMD. Mais en raison de l'antériorité de ce processus par rapport à la définition des OMD, et parce qu'il s'agissait d'une négociation politique, il y a une sorte de décalage général entre les buts et objectifs du Programme d'action de Bruxelles et les OMD. Dans certains cas, les objectifs du Programme d'action vont plus loin que les OMD en ce sens qu'il s'agit d'une combinaison d'objectifs de développement humain, axés plus particulièrement sur l'amélioration de la santé et de l'éducation pour le renforcement des capacités humaines, et d'objectifs liés au développement des capacités productives. Ce programme prévoit notamment des objectifs de croissance, de ratios d'investissement et de développement des infrastructures. Toutefois, dans la pratique, ce sont les objectifs généraux de développement inscrits dans les OMD, plutôt que les objectifs de développement spécifiques aux PMA, qui ont retenu l'attention. Certains objectifs du Programme d'action de Bruxelles sont ainsi devenus importants par défaut, c'est-à-dire dans la mesure où ils sont conformes aux OMD, tandis que d'autres ont été laissés de côté par la communauté internationale.

Le deuxième exemple concerne l'intégration du commerce dans les stratégies de développement. C'est un important objectif du mécanisme du Cadre intégré mais, comme il a été indiqué dans de précédents rapports sur les PMA, l'intégration du commerce est une question d'appropriation. Or, les pays ont relativement peu la maîtrise de leur cadre macroéconomique dans les stratégies de réduction de la pauvreté relevant du processus des DSRP. Ce cadre macroéconomique contient des projections de la croissance et des exportations et des importations, et le problème fondamental de l'intégration du commerce dans les stratégies nationales de développement est que les objectifs commerciaux relevant du cadre macroéconomique n'ont pas de lien avec les objectifs commerciaux détaillés et les mesures de politique commerciale figurant dans les DSRP. Ce hiatus tient à la faiblesse des liens entre le cadre macroéconomique et le reste du processus de DSRP, situation qui est parfois due au fait que le cadre est élaboré par un cercle restreint de responsables, et qui d'autres fois – ce qui est plus grave – s'explique par le fait que les prévisions relatives à l'évolution du commerce sont établies par des intervenants extérieurs au pays. Quelle

que soit la cause, toute mesure spéciale visant à intégrer le commerce dans les stratégies de réduction de la pauvreté n'aura aucun effet tant que le processus général de conception et de mise en œuvre des DSRP compromettra le principe de l'appropriation nationale, et en particulier tant qu'on ne s'intéressera pas également aux facteurs qui limitent la capacité d'un pays de maîtriser la conception de son cadre macroéconomique. Dans la pratique, les mesures spéciales et le régime systémique se contrarient.

Le troisième exemple de la façon dont les mesures internationales spéciales d'appui participent d'un plus large contexte d'action internationale collective qui ne s'adresse pas spécifiquement aux PMA concerne l'initiative «Tout sauf les armes» de l'Union européenne. Cette initiative a joué un rôle symbolique très important en catalysant la volonté d'accorder aux PMA un accès préférentiel aux marchés. Mais les avantages concrets initiaux en ont été modestes, en partie parce que, en termes de droits de douane et de contingents, l'Union européenne appliquait déjà un traitement commercial relativement favorable à la plupart des producteurs des PMA et parce que de nombreux PMA africains bénéficiaient déjà de préférences en matière d'accès aux marchés au titre de l'Accord de Cotonou.

Ce qu'il en ressort est que s'il était possible de concevoir, d'adopter et d'appliquer une nouvelle génération de mesures internationales d'appui plus efficaces en faveur des PMA, cela ne serait pas suffisant pour promouvoir les objectifs d'un développement plus soutenu et plus équitable dans ces pays. Pour cela, il faudrait que les régimes économiques mondiaux qui facilitent ou au contraire limitent le développement et la réduction de la pauvreté dans tous les pays en développement, y compris les PMA, aillent dans le même sens. Dans la mesure où l'architecture générale du développement contrarie les besoins et les intérêts particuliers des PMA – ou du moins n'est pas en harmonie avec ces besoins et ces intérêts particuliers –, les résultats d'ensemble seraient neutres, voire négatifs. Dans la pratique, la main droite (le cadre général) reprendrait ce qui est donné par la main gauche (les mesures internationales d'appui). Pour que ces mesures internationales d'appui soient efficaces, il est donc impératif non seulement de les améliorer, mais aussi de réformer les régimes mondiaux dont sont tributaires les pays en développement en général, y compris les PMA et les sous-catégories de pays qui se chevauchent avec

la catégorie des PMA, de façon qu'ils contribuent au développement et à la réduction de la pauvreté dans les PMA.

**ÉLÉMENTS, PRINCIPES ET MÉCANISMES DE LA
NOUVELLE ARCHITECTURE INTERNATIONALE
DU DÉVELOPPEMENT PROPOSÉE**

Comme indiqué dans l'introduction du présent Aperçu général, la CNUCED appelle à une nouvelle architecture internationale du développement pour les PMA afin de promouvoir de nouveaux modes de développement plus équitables. Le Rapport propose un cadre conceptuel pour cette nouvelle architecture internationale du développement, y compris ses objectifs, les principes fondamentaux qui devraient en inspirer la conception et ses principaux éléments. Il propose également les éléments fondamentaux d'un programme d'action positif pour la création de cette nouvelle architecture, en indiquant des domaines prioritaires; ces éléments sont censés avoir un effet catalyseur et non pas s'exclure mutuellement.

S'agissant à la fois des régimes économiques mondiaux et de la coopération Sud-Sud pour le développement, le Rapport indique cinq éléments fondamentaux qui doivent être réformés pour pouvoir servir d'assise à la nouvelle architecture internationale du développement:

- L'architecture financière internationale, y compris le régime d'aide et d'allégement de la dette, ainsi que les régimes concernant les flux de capitaux privés, à la fois de non-résidents vers les PMA et de résidents hors des PMA;
- Le régime commercial multilatéral;
- Une politique internationale des produits de base;
- Une architecture internationale de la connaissance qui permette l'accès à la connaissance, y compris le transfert et l'acquisition de la technologie, et l'utilisation et la création de cette connaissance;
- Un régime pour l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets.

Une nouvelle génération de mesures internationales spéciales d'appui aux PMA serait élaborée dans chacun de ces domaines. La nouvelle architecture qui en résulterait devrait ainsi pouvoir influencer sur le comportement économique de tous les agents opérant dans les domaines du financement, du commerce, des produits de base, de la technologie et de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, en vue d'assurer la réalisation des objectifs fondamentaux de la nouvelle architecture internationale du développement.

Il est proposé que la conception globale de cette nouvelle architecture internationale du développement pour les PMA repose sur les huit principes fondamentaux suivants:

- i) Permettre des modes de développement nouveaux, plus équitables dans les PMA, reposant sur le développement des capacités productives, une expansion correspondante de l'emploi productif et l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population;
- ii) Promouvoir et soutenir l'appropriation par les pays des stratégies nationales de développement et renforcer la marge d'action pour la conduite de la politique de développement;
- iii) Faciliter l'intégration stratégique des PMA dans l'économie mondiale conformément à leurs besoins en matière de développement et à leurs capacités, y compris par l'instauration d'un meilleur équilibre entre les sources extérieures et les sources intérieures de la demande;
- iv) Corriger l'équilibre entre le rôle du marché et l'État. L'État devrait être plus actif s'agissant d'orienter, de coordonner et de stimuler le secteur privé en vue de la réalisation des objectifs nationaux de développement;
- v) Promouvoir une plus grande mobilisation des ressources intérieures dans les PMA en vue de réduire la dépendance à l'égard de l'aide;

- vi) Promouvoir une plus grande cohérence des politiques entre les différents domaines du commerce, du financement, de la technologie, des produits de base et de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, ainsi qu'entre les régimes économiques et commerciaux mondiaux et les mesures internationales d'appui;
- vii) Soutenir la coopération Sud-Sud en tant que complément important de la coopération Nord-Sud;
- viii) Encourager une participation plus démocratique et plus universelle au système mondial de gouvernance en donnant davantage la parole et en accordant plus de place aux PMA.

Un aspect fondamental de la nouvelle architecture proposée est une approche intégrée qui ancre les mécanismes internationaux d'appui aux PMA dans les régimes économiques mondiaux et dans la coopération Sud-Sud pour le développement. D'aucuns pourraient considérer qu'avec la différenciation croissante de l'économie mondiale, la dimension de «contribution au développement» des régimes économiques mondiaux devrait être explicitement concentrée sur les pays les plus pauvres, en particulier les PMA; cette approche est, d'un point de vue analytique, viciée et elle est donc rejetée ici, car considérer que les mesures internationales d'appui aux PMA pourraient se substituer à des réformes systémiques comporte d'importants inconvénients.

Une telle approche aurait en effet des conséquences indésirables. Premièrement l'expérience des trente dernières années montre bien que le problème est non seulement la faible croissance enregistrée dans les pays les plus pauvres, mais aussi le fait que certains pays en développement, qui étaient légèrement plus avancés que les PMA, ont vu leur croissance péricliter au point de basculer dans la catégorie des PMA. Deuxièmement, il faut considérer la dynamique du processus global de développement: si les pays en développement plus avancés n'arrivent pas à approfondir leur industrialisation et à s'élever dans l'échelle technologique pour exporter d'autres produits que les produits simples qu'exportent les pays les plus pauvres, il sera difficile pour ces derniers de se développer. Comme indiqué dans le *Rapport 2002 sur les pays les moins avancés*: «dans la mesure où les pays en développement

plus avancés se heurtent à un “mur invisible” qui fait obstacle à leur développement, la concurrence entre eux et les PMA ne pourra que s’intensifier». Dans ces conditions, des mesures internationales d’appui aux PMA pourraient accélérer la sortie de certains de ces pays de la liste des PMA, mais, dans le même temps, d’autres pays en développement qui se situent juste au-dessus de la limite pour être considérés comme PMA pourraient connaître une détérioration de leurs résultats économiques risquant de les faire tomber dans la catégorie des PMA. Ainsi, bien que des mesures spéciales puissent être bénéfiques pour certains PMA, globalement leurs effets seraient contreproductifs.

Le Rapport préconise donc une combinaison de régimes économiques mondiaux plus cohérents et plus favorables au développement de tous *les pays en développement*, y compris les PMA, et de mesures spéciales concernant les handicaps et les vulnérabilités propres aux PMA. À mesure que les pays en développement plus avancés s’élèvent dans l’échelle du développement, les PMA pourraient s’engager dans la production de biens et services qui étaient précédemment, mais qui ne peuvent plus être, produits dans des conditions compétitives par ces pays en développement plus avancés. Ce processus devrait être facilité par une coopération Sud-Sud pour le développement visant à renforcer les synergies économiques entre les pays en développement plus avancés et les PMA.

Enfin, il est important que les PMA soient davantage et mieux représentés au sein de la gouvernance mondiale. Bien qu’elle ne soit pas traitée dans le présent Rapport, cette question joue un rôle fondamental dans la mise en place d’une nouvelle architecture internationale du développement pour les PMA.

**UN PROGRAMME D’ACTION POUR LA CRÉATION D’UNE
NOUVELLE ARCHITECTURE INTERNATIONALE
DU DÉVELOPPEMENT POUR LES PMA**

La création d’une nouvelle architecture internationale du développement pour les PMA passe par d’amples réformes dans les domaines du financement, du commerce, des produits de base, de la technologie et des changements climatiques. Elle engloberait: i) des réformes systémiques des régimes mondiaux régissant ces domaines; ii) la conception d’une nouvelle génération de mesures internationales

d'appui aux PMA, s'appuyant sur les enseignements tirés du passé; et iii) un renforcement de la coopération Sud-Sud pour le développement en faveur des PMA. Les principaux éléments d'un programme d'action, examinés en détail dans les trois derniers chapitres du Rapport, sont présentés ci-après et résumés dans le tableau qui suit.

Tableau 33 du Rapport
Programme d'action pour une nouvelle architecture internationale
du développement pour les pays les moins avancés

	Réformes systémiques des régimes économiques mondiaux	Coopération Sud-Sud pour le développement	Mécanismes internationaux d'appui aux PMA
Financement	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la mobilisation de ressources intérieures par: <ul style="list-style-type: none"> • Un accroissement de l'aide pour renforcer les capacités des administrations fiscales et accroître les capacités financières • Une coopération financière et fiscale internationale pour réduire les sorties illicites de capitaux et les pratiques de prix de cession interne • Promouvoir l'appropriation par les pays des stratégies nationales de développement: • Réformer et réduire les conditionnalités • Aider à reconstruire les capacités d'un État développementiste • Renforcer les initiatives d'allègement de la dette pour remédier au lourd endettement persistant de nombreux PMA 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître les flux financiers publics, notamment en diversifiant les sources de financement • Amplification des mesures d'allègement de la dette de la part des créanciers du Sud • Mécanismes régionaux de financement (fonds, banques de développement, projets conjoints d'investissement) • Créer des couloirs régionaux de développement • Créer des synergies entre les flux financiers publics Sud-Sud et les flux financiers publics Nord-Sud • Pour les pays en développement en mesure de le faire, réserver une part minimale de leurs flux financiers publics aux PMA 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître l'accès des PMA au financement du développement selon les engagements d'aide pris par les pays du CAD (0,15-0,20 % du RNB) • Soutenir de meilleures politiques de gestion de l'aide dans les PMA • Concevoir des sources novatrices de financement pour les PMA, y compris en particulier une allocation de DTS • Accroître la part de l'aide consacrée au développement des capacités productives moyennant: • Davantage d'aide pour le développement des infrastructures et des compétences • Des utilisations novatrices de l'aide, y compris de nouvelles approches du développement du secteur privé et des partenariats public-privé pour promouvoir les IED dans le développement des infrastructures

	Réformes systémiques des régimes économiques mondiaux	Coopération Sud-Sud pour le développement	Mécanismes internationaux d'appui aux PMA
		<ul style="list-style-type: none"> • Accroître les incidences sur le développement des IED Sud-Sud par: <ul style="list-style-type: none"> • Des mesures et des politiques de la part des pays d'origine et des pays d'accueil • Un financement multilatéral de projets de diversification 	
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> • Conclure le Cycle de Doha en accordant une importance fondamentale aux résultats favorables au développement de tous les pays en développement • Mettre en œuvre d'urgence les résultats dits «initiaux» sans attendre l'achèvement des négociations du Cycle de Doha 	<ul style="list-style-type: none"> • Intensifier l'intégration régionale dans les accords commerciaux régionaux Sud-Sud • Pour les PMA, faire preuve de dynamisme en matière de relations économiques Sud-Sud • Encourager le commerce régional par une amélioration de l'information et des mesures de facilitation du commerce • Pour les pays en développement en mesure de le faire, offrir un accès aux marchés en franchise et hors contingent aux exportations des PMA 	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux PMA de poursuivre leur intégration stratégique dans l'économie mondiale • Donner les moyens aux PMA d'utiliser toutes les flexibilités prévues par les règles de l'OMC • Renforcer le traitement spécial et différencié accordé aux PMA • Améliorer l'accès préférentiel aux marchés des biens exportés par les PMA, y compris un traitement en franchise et hors contingent intégral de la part de tous les pays développés • Élargir l'accès préférentiel aux marchés des exportations de services des PMA • Simplifier l'accession des PMA à l'OMC • Accélérer la fourniture de l'Aide au commerce à travers le Cadre intégré renforcé

	Réformes systémiques des régimes économiques mondiaux	Coopération Sud-Sud pour le développement	Mécanismes internationaux d'appui aux PMA
Produits de base	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un mécanisme de financement contracyclique pour permettre aux pays à faible revenu tributaires des produits de base de faire face à des chocs extérieurs • Créer des mécanismes novateurs de stabilisation des prix des produits de base, y compris des réserves physiques et virtuelles • Instaurer une taxe (différenciée) sur les transactions sur les marchés de produits dérivés adossés aux produits de base • Créer un mécanisme de prêts contracycliques indexés sur la capacité de remboursement des débiteurs 		<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la capacité des PMA de gérer la rente provenant des ressources • Assistance technique et financière pour une industrialisation fondée sur l'exploitation des ressources
Technologie	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre le régime mondial des droits de propriété intellectuelle plus favorable au développement en: <ul style="list-style-type: none"> • Créant un équilibre entre la dimension publique et la dimension privée de la connaissance • Soutenant l'émergence d'une pratique nouvelle et cohérente du transfert de technologie qui complète le renforcement des capacités intérieures • Promouvoir des activités à forte intensité de connaissance à travers la 	<ul style="list-style-type: none"> • Échanger connaissances et expériences concernant les stratégies de développement industriel • Créer des noyaux régionaux de R-D • Renforcer la coopération Sud-Sud en matière de technologie, notamment en finançant à des conditions préférentielles le transfert de technologie vers les PMA 	<ul style="list-style-type: none"> • Consortiums de partage de la technologie • Banque de licences de technologie pour les PMA • Initiative internationale Spark pour la promotion de l'innovation des entreprises

	Réformes systémiques des régimes économiques mondiaux	Coopération Sud-Sud pour le développement	Mécanismes internationaux d'appui aux PMA
	<p>mobilisation des ressources intérieures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la mise en place d'un État développementiste favorable au renforcement de l'éducation et de l'apprentissage, qui pourrait faciliter des activités fondées sur la connaissance 		<ul style="list-style-type: none"> • Initiative relative aux expatriés des PMA, pour regrouper les compétences de la diaspora • Fournir aux PMA une assistance technique en matière de propriété intellectuelle qui soit globale, cohérente et axée sur le développement • Axer le transfert de technologie au titre de l'article 66.2 (de l'Accord sur les ADPIC) sur l'élargissement de l'accès des PMA aux technologies concernant tout un éventail de compétences dans tous les secteurs, assorti du savoir-faire correspondant
Changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la durabilité et la prévisibilité du financement de la lutte contre les changements climatiques • Concevoir une gouvernance responsable, transparente et représentative du financement de la lutte contre les changements climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Partager connaissances et expériences en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets • Renforcer la collaboration Sud-Sud dans le domaine des énergies renouvelables à travers la coopération technique, le transfert de technologie, le commerce et l'investissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire de la CCNUCC un élément clef d'un cadre prévisible et équitable pour le financement de la lutte contre les changements climatiques dans le cas des PMA • Reconstituer les ressources du Fonds pour les PMA et réformer ce fonds • Créer un mécanisme d'élaboration de projets pour l'adaptation aux changements climatiques au sein du Fonds pour les PMA • Exceptions accordées aux PMA en matière de mobilisation de ressources pour le financement de la lutte contre les changements climatiques (par exemple, proposition de Tuvalu pour une taxation différenciée des transports internationaux) • Fournir une assistance technique pour soutenir la mise en œuvre de l'initiative REDD+ dans les PMA • Réformer le MDP pour promouvoir l'accès des PMA aux technologies et

	Réformes systémiques des régimes économiques mondiaux	Coopération Sud-Sud pour le développement	Mécanismes internationaux d'appui aux PMA
			aux sources de financement concernant les énergies renouvelables <ul style="list-style-type: none"> • Fournir une assistance technique pour soutenir l'intégration des besoins des PMA en matière d'adaptation et d'atténuation dans les plans nationaux de développement

Source: Secrétariat de la CNUCED.

Financement

La faiblesse des ressources financières intérieures des PMA fait que la question d'un financement soutenu et stable du développement de ces pays est parfois cantonné à celle de la quantité et de la qualité de l'aide. Toutefois, bien que l'architecture de l'aide reste un aspect important, le Rapport s'efforce de replacer cette question du financement dans un plus large contexte. Il s'intéresse plus particulièrement à deux grands domaines d'action qui pourraient contribuer à la création de la nouvelle architecture internationale du développement proposée, à savoir: i) la fourniture de ressources pour des investissements productifs, en particulier via un encouragement à la mobilisation des ressources financières intérieures, la mise en place de sources novatrices de financements à long terme du développement et des utilisations innovantes de l'aide pour le développement des capacités productives, outre les mesures d'allègement de la dette; et ii) la promotion de l'appropriation nationale et l'aménagement d'une marge d'action pour que les pays bénéficiaires puissent mobiliser et orienter ces ressources conformément aux réalités locales.

Dans ces conditions, l'aide a certainement un rôle important à jouer. De fait, à court terme et à moyen terme, d'importants besoins de financement ne peuvent être satisfaits qu'au moyen de flux financiers publics. Toutefois, le rôle majeur de l'aide ne devrait pas être seulement humanitaire, c'est-à-dire d'atténuer les souffrances immédiates de personnes vivant dans la plus extrême pauvreté; l'aide devrait aussi contribuer au développement et jouer un rôle catalyseur dans la mobilisation d'autres formes de financement du développement. Ainsi,

elle devrait viser à promouvoir une plus forte mobilisation des ressources intérieures et la mise en place d'une dynamique investissements-profits ancrée dans le secteur privé des PMA. Cela aiderait également ces pays à réduire leur dépendance à l'égard de l'aide.

Les priorités concernant les réformes systémiques du régime économique international devraient notamment être les suivantes: i) promouvoir la mobilisation des ressources intérieures via un accroissement de l'aide pour le renforcement des capacités des administrations fiscales et un approfondissement des compétences financières, outre une coopération internationale en matière financière et fiscale pour réduire les sorties illicites de capitaux et la pratique des prix de cession interne; ii) promouvoir l'appropriation par les pays des stratégies nationales de développement à travers une réforme et une diminution des conditionnalités et une aide au renforcement des capacités d'un État développementaliste; et iii) renforcer les actuelles initiatives d'allègement de la dette de façon à traiter le surendettement, ou le risque de surendettement, de 20 PMA actuellement.

En outre, une nouvelle génération de mesures internationales d'appui devrait porter sur les aspects suivants: i) élargir l'accès des PMA au financement du développement grâce au respect des engagements d'aide pris par les pays du CAD (0,15-0,20 % du RNB); ii) augmenter la part de l'aide consacrée au développement des capacités productives en affectant une aide accrue aux infrastructures et au perfectionnement des compétences, et en trouvant des utilisations novatrices de l'aide, y compris de nouvelles approches du développement du secteur privé et des partenariats public-privé pour stimuler les IED dans le développement des infrastructures; iii) contribuer à de meilleures politiques de gestion de l'aide dans les PMA, en particulier par un échange d'expériences; et iv) concevoir des sources novatrices de financements pour les PMA, y compris en particulier une allocation de DTS. La mise en place de mécanismes de financement pour imprévus et de mécanismes d'atténuation des crises est une importante question pour les PMA, qui est également abordée dans la section consacrée aux produits de base.

Commerce

Dans le domaine du commerce, il est évident qu'une conclusion positive du cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha à l'OMC, où une importance fondamentale est accordée à des résultats favorables au développement de tous les pays en développement, serait également profitable aux PMA. Le Rapport avance en outre trois grandes propositions. Premièrement, il soutient le principe de l'application des «résultats initiaux» dans le cas des PMA, qui a été présenté par les ministres du commerce des PMA dans le contexte des négociations du Cycle de Doha. Cela suppose en particulier la pleine et entière application d'un traitement d'accès aux marchés en franchise et hors contingent pour tous les produits originaires de tous les PMA, conformément à la décision 36 de l'annexe F de la Déclaration ministérielle de Hong Kong de l'OMC, et une décision portant octroi d'une dérogation permettant d'accorder un traitement préférentiel et plus favorable aux PMA pour les services et les fournisseurs de services. Le Rapport propose que l'application de ces mesures ne soit pas subordonnée à l'achèvement du Cycle de Doha. Fournir un accès aux marchés en franchise et hors contingent aux PMA pour tous leurs produits fait aussi partie de l'objectif 8 des OMD, et la mise en œuvre accélérée de cette mesure constituerait un important aspect du renforcement du Partenariat mondial pour le développement entre 2010 et 2015, même si elle a été négociée dans le contexte du Cycle de Doha à l'OMC. Deuxièmement, il faudrait donner les moyens aux PMA d'utiliser toutes les flexibilités déjà disponibles au titre des règles de l'OMC pour promouvoir le développement de leurs capacités productives et poursuivre leurs propres modalités d'intégration stratégique dans l'économie mondiale. Cela leur permettra de se doter d'une nouvelle politique commerciale stratégique pour soutenir leurs efforts de développement et de réduction de la pauvreté de façon compatible avec le nouvel environnement macroéconomique mondial d'après crise, et aussi de tirer parti des nouvelles possibilités associées au commerce Sud-Sud. Toutefois, un soutien approprié serait nécessaire. Troisièmement, le Cadre intégré renforcé est un important mécanisme opérationnel permettant de concentrer l'aide au développement du commerce dans les PMA sur des activités prioritaires et de l'intégrer dans les stratégies nationales de développement et de réduction de la pauvreté. Toutefois, au cours de la dernière décennie, les flux d'aide au commerce, sur la base de la définition statistique de

l'OCDE pour cette catégorie d'aide, ont augmenté plus lentement dans les PMA que dans d'autres pays en développement. Une mesure internationale prioritaire d'appui aux PMA devrait être d'accélérer ces flux d'aide vers les PMA et de veiller à ce qu'ils contribuent au renforcement des capacités productives et de la compétitivité internationale de ces pays conformément aux principes de l'appropriation nationale. Le renforcement des capacités productives liées au commerce devrait être considéré comme faisant partie d'un objectif plus large consistant à développer les secteurs productifs et à promouvoir le développement du secteur privé dans ces pays. Ainsi, outre la facilitation du commerce, cela devrait englober un appui au développement technologique et à la diversification pour sortir de la dépendance à l'égard des produits de base.

Produits de base

En ce qui concerne les produits de base, l'objectif à long terme devrait être une transformation structurelle conduisant à une plus grande diversification économique. Toutefois, à court terme et à moyen terme, une nouvelle politique internationale relative aux produits de base est nécessaire.

Parmi les mesures prioritaires concernant le régime économique mondial pourraient figurer diverses nouvelles mesures visant à réduire l'instabilité des marchés de produits de base et les effets délétères de cette instabilité, telles que:

- i) La création d'un mécanisme international de financement contracyclique permettant des décaissements rapides de l'aide en périodes de fortes perturbations des prix des produits de base, assortis d'une faible conditionnalité et de conditions de remboursement très favorables;
- ii) La mise en place de mécanismes novateurs de stabilisation des prix des produits de base, consistant en mécanismes de réserve aussi bien physiques que virtuels;
- iii) L'adoption de mesures de taxation pour réduire la spéculation sur les marchés internationaux de produits de base;

- iv) L'instauration d'un mécanisme de prêts contractuels, avec une indexation des remboursements sur la capacité de remboursement des débiteurs.

La nouvelle génération de mesures internationales d'appui dans le domaine des produits de base devrait être axée sur divers types d'assistance technique et financière pour permettre un accroissement de la valeur ajoutée locale et une plus grande diversification de la base économique. Ces mesures comprendraient un appui aux PMA pour les aider à mieux utiliser la rente provenant des ressources et éviter des effets de type syndrome hollandais, des investissements permettant à ces pays d'améliorer la connaissance de leur potentiel en matière de ressources naturelles et une assistance technique pour leurs négociations avec les sociétés transnationales (STN) afin qu'ils reçoivent une plus grande proportion de la rente provenant de l'exploitation des ressources naturelles et que cette rente contribue à une industrialisation fondée sur l'exploitation des ressources.

Technologie

Dans le domaine de la technologie, la nouvelle architecture internationale du développement devrait viser à un nouvel équilibre entre la dimension privée et la dimension publique de la connaissance. La connaissance est à la fois un bien public et un bien exclusif (ou quasi privé) et présente des caractéristiques relevant de ces deux catégories. L'actuel cadre international pour les questions de technologie est morcelé et incomplet, et a tendance à privilégier la connaissance protégée par des droits de propriété intellectuelle. Les questions de transfert de technologie et d'accumulation de savoir-faire – fondamentales pour une amélioration des capacités productives dans les PMA – ne se voient accorder qu'une importance secondaire. La nouvelle architecture de la connaissance devrait viser à promouvoir un régime relatif à la technologie et aux droits de propriété intellectuelle plus favorable au développement. Cela peut se faire en trouvant un équilibre entre la dimension publique et la dimension privée de la connaissance et en soutenant la mise en place d'un nouveau système cohérent de transfert de technologie qui contribue aux efforts déployés par les PMA pour se doter de capacités d'innovation. Il faudrait également appuyer les efforts des PMA pour mobiliser leurs ressources intérieures en vue de promouvoir des activités à forte intensité de

connaissance et favoriser l'émergence d'un État développementiste encourageant l'éducation et l'apprentissage.

De nouvelles formes de biens publics internationaux sont nécessaires pour contrer la marginalisation continue des PMA en matière d'acquisition et d'utilisation des technologies et aussi obtenir un réalignement progressif des mesures d'incitation inhérentes au régime international des droits de propriété intellectuelle. Le Rapport présente à cet égard des propositions spécifiques concernant l'application de l'article 66.2 de l'Accord sur les ADPIC, ainsi que de nouvelles mesures internationales d'appui aux PMA, comme suit:

- i) Mesures d'incitation à la mise en place de consortiums nationaux et régionaux pour le partage de la technologie dans les PMA;
- ii) Création d'une banque de licences de technologie;
- iii) Création d'un fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour le financement de l'innovation en entreprise dans les PMA;
- iv) Établissements de réseaux d'expatriés permettant de regrouper les compétences de ressortissants des PMA expatriés.

Ces biens publics mondiaux dans le domaine du savoir aideraient à surmonter certains obstacles majeurs à l'innovation dans les PMA.

Financer l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets

Les propositions concernant la technologie valent également pour certaines politiques internationales relatives à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets. En outre, une priorité fondamentale à l'heure actuelle est la mise en place d'une architecture globale pour le financement des mesures d'adaptation et d'atténuation afin d'accroître ce financement et de le rendre plus prévisible et durable. Il est important que ce financement soit cohérent avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et le Plan d'action de Bali qui vise à assurer le

financement de la promotion d'un développement économique durable. Des mesures internationales spécifiques d'appui aux PMA seraient: un financement adéquat du Fonds pour les PMA; un accroissement de l'assistance technique à ces pays pour l'intégration de leurs besoins en matière d'adaptation dans leurs stratégies nationales de développement; un engagement constructif d'aider les PMA à réduire les émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts (REDD); et un meilleur accès des PMA au mécanisme pour un développement propre (MDP) en tant que moyen de surmonter les obstacles financiers à l'accès de ces pays aux technologies des énergies renouvelables. Il conviendrait également de soutenir l'adoption et l'application des propositions des PMA en matière de prélèvement sur les transports et de taxe carbone, qui appellent à prévoir diverses exceptions pour ces pays.

Coopération Sud-Sud pour le développement

La coopération Sud-Sud concerne tous les domaines de la nouvelle architecture internationale du développement proposée. D'une manière générale, l'intégration des PMA avec certaines grandes économies dynamiques (par exemple, l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine et l'Inde – les pays dits «émergents») et, dans une moindre mesure, avec d'autres pays en développement partenaires au sein d'accords commerciaux régionaux pour ce qui est du commerce, de l'IED, du financement public du développement et du partage des connaissances peut les aider à développer leurs capacités productives. À cette fin, les relations économiques Sud-Sud doivent encourager l'établissement de relations économiques intérieures, la création d'emplois, l'apprentissage technologique, la diversification et la modernisation de la production et des exportations, ainsi que le renforcement des capacités de l'État. À l'heure actuelle, ce potentiel n'est que faiblement exploité – bien en deçà des possibilités. Pour mieux exploiter la contribution potentielle au développement des relations économiques Sud-Sud, le Rapport propose, premièrement, le renforcement de la coopération Sud-Sud pour le développement par l'intensification des activités et des projets de coopération pour le développement, le partage des enseignements tirés du succès de stratégies de développement adoptées par d'autres pays en développement, l'amélioration de la transparence de la coopération Sud-Sud pour le développement et le renforcement des synergies entre la coopération Nord-Sud et la coopération Sud-Sud pour le

développement; et, deuxièmement, le renforcement de l'intégration régionale à travers les accords commerciaux régionaux auxquels les PMA participent, au moyen de mesures adoptées par les partenaires et soutenues par les grands pays en développement, les pays développés donateurs et les institutions multilatérales.

Le Rapport propose également des mesures internationales d'appui pouvant relever spécifiquement de la coopération Sud-Sud:

- Les pays en développement en mesure de le faire devraient réserver une part minimale de leur aide publique au développement aux PMA;
- Des mécanismes spéciaux en faveur des PMA devraient être institués dans les instances politiques Sud-Sud (par exemple, Forum de coopération sino-africaine);
- Les accords commerciaux régionaux devraient prévoir l'application d'un traitement spécial et différencié aux PMA;
- Les grands pays en développement en mesure de le faire devraient accorder un accès aux marchés en franchise et hors contingent aux exportations des PMA;
- Les grands pays en développement devraient financer le transfert de leurs technologies vers les PMA à des conditions préférentielles;
- La collaboration Sud-Sud en matière d'énergies renouvelables devrait être renforcée par la coopération technique, le commerce et l'investissement.

Pour accroître l'impact sur le développement de ces mesures, les gouvernements des PMA doivent élaborer des stratégies dynamiques visant à renforcer leur intégration économique avec les autres pays du Sud. Cela passerait par l'adoption de politiques et l'ajustement de règles et réglementations pour que ce processus contribue le plus possible au développement des capacités productives des PMA.

* * *

Le présent Rapport propose un cadre conceptuel et un programme d'action prospectif pour créer un environnement international beaucoup plus favorable aux PMA. La communauté internationale se réunira à

Istanbul du 29 mai au 3 juin 2011 pour la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA. Elle doit prendre conscience de la nécessité urgente de «changer les choses» et de donner aux PMA les moyens d'adopter de nouveaux modes de développement qui réduiront leur marginalisation dans l'économie mondiale et permettront d'atténuer sensiblement la pauvreté. Le Rapport 2010 présente un ambitieux programme de réformes systémiques intéressant les PMA et une nouvelle génération de mécanismes internationaux d'appui pour la prochaine décennie. Nous devons faire mieux que par le passé. Un milliard de personnes vivront dans les PMA en 2017 et nous ne pouvons pas nous permettre, dans leur intérêt et dans le nôtre, de répéter les erreurs du passé.

Le Secrétaire général de la CNUCED
(*Signé*) Supachai **Panitchpakdi**